

*J'ai rêvé la liberté,
un petit âne me l'a donnée...
(mais ça marche aussi avec un poney ou un petit cheval...)*

Charrette adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Le but

- ⇒ Ouvrir le plaisir de la promenade ou de la randonnée sur plusieurs jours aux personnes à mobilité réduite qui rêvent de partir en autonomie complète sur les chemins de France et même au-delà...
- ⇒ Faciliter l'accès et la vie à bord, et assurer l'intégrité du passager par des dispositifs innovants.

L'outil qui satisfait à ces objectifs a été testé avec succès. Il s'agit d'un véhicule léger, tracté par un âne, un poney ou un petit cheval, lui-même dirigé à la longe par un accompagnateur librement choisi par le passager parmi ses proches.

Il a été baptisé... **La Randoline**



Les caractéristiques de la Randoline

Trois roues

Deux roues arrière avec un empattement suffisant pour apprivoiser les difficultés du chemin. Ce sont des roues à rayons haute résistance car leur souplesse participe au confort du passager. La roue avant unique offre une meilleure pénétration et une bonne maniabilité du véhicule dans les chemins difficiles.

Amortisseurs et suspension

Les roues arrière sont dotées d'amortisseurs et de suspensions, indépendants et réglables, pour faire oublier les cahots du chemin.

Freins

Les roues arrière sont équipées de freins à disque hydrauliques. Le passager les commande à la main avec une poignée au bout de l'accoudoir droit. Leur utilisation est souple et aisée.

La roue avant est équipée de freins à mâchoires.

Système de séparation

En cas de nécessité, le passager actionne un dispositif de sécurité (poignée au bout de l'accoudoir gauche). Celui-ci désaccouple instantanément la Randoline de l'animal et déclenche un freinage simultané de la roue avant. Il suffit de réarmer le système pour repartir.

Arceau de sécurité

En tube d'acier, cet arceau enveloppe le passager et le protège si survenait un chavirage. Utile pour écarter les branches basses des chemins, l'arceau facilite également le transfert du passager, par lui-même, depuis la Randoline vers le fauteuil roulant et inversement. Il est le support de la capote de protection du passager

Harnais de sécurité

Equipé de quatre points d'attache, le harnais maintient le passager dans son siège.

Siège

Le siège reçoit le coussin personnel du passager. L'assise, suffisamment longue, permet de répartir l'appui des cuisses. Deux accoudoirs escamotables assurent le confort. Le dossier est rembourré de mousse. Sa tension se règle au confort du passager.

Assises intermédiaires

Situées de chaque côté du siège de la Randoline, elles facilitent le transfert du passager, par lui-même, depuis son fauteuil roulant vers la Randoline et inversement.

Coffre à bagages

Amovible, d'un volume de 250 litres, fermant à clé, il contient aisément le bagage de deux personnes en randonnée, y compris le matériel spécifique.

Transport du fauteuil roulant

Un support permet d'accrocher et de transporter, à l'arrière de la Randoline, le fauteuil roulant pliant personnel du passager.

Le harnachement de l'animal

Totalement innovant et léger à manipuler, le harnachement est monobloc. Il se pose sur l'animal en une seule opération réalisable par une seule personne. A l'avant, on l'attache au collier par deux mousquetons. A l'arrière, se trouve un anneau où vient se fixer le crochet de traction de la Randoline.

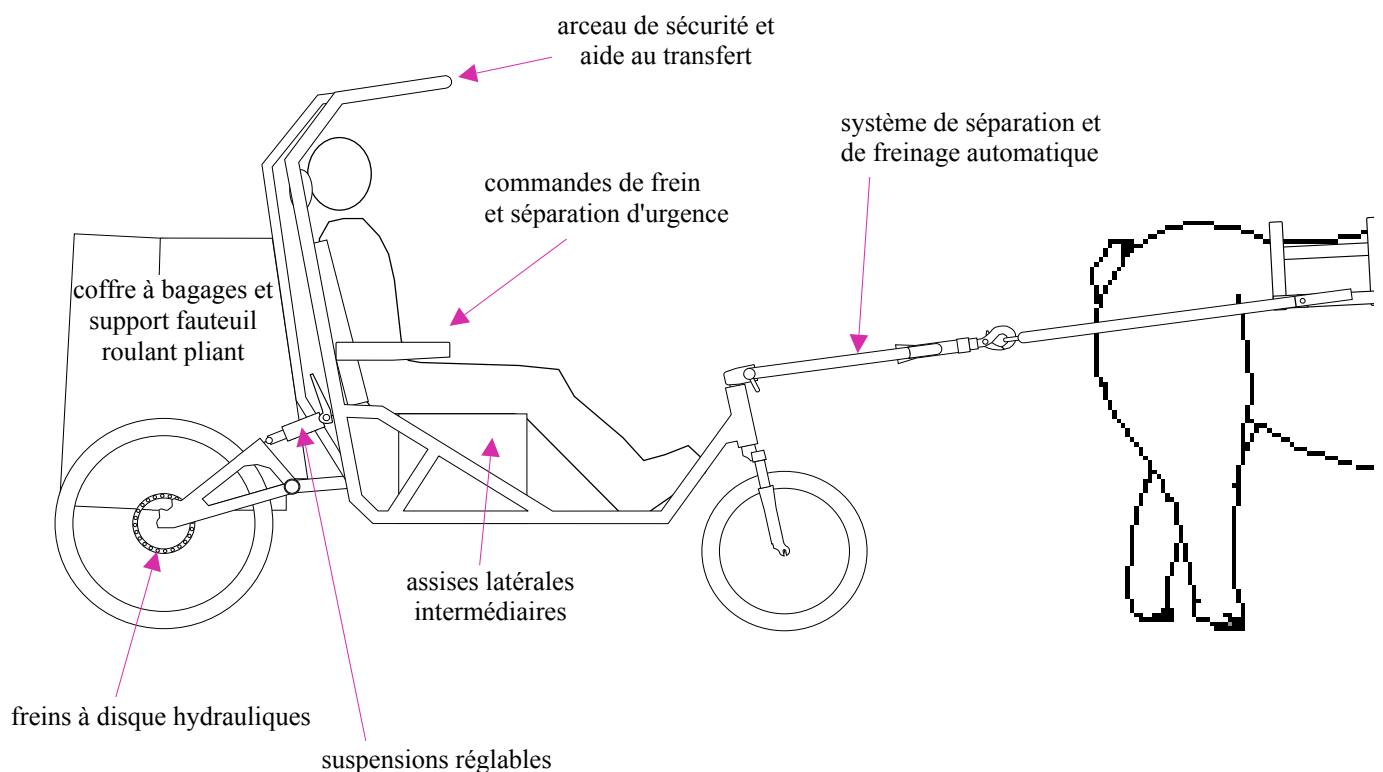
Les passagers concernés

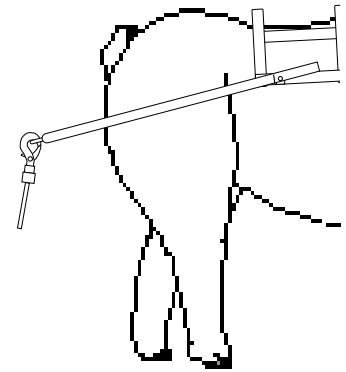
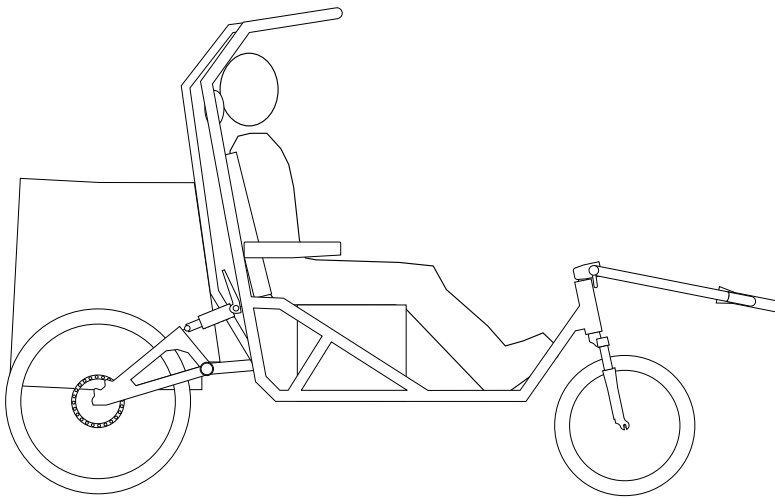
La Randoline s'adresse aux personnes capables d'actionner manuellement les commandes de freinage et de séparation :

- Personnes à mobilité réduite
- Personnes qu'un accident ou un problème de santé ont éloigné de la randonnée.
- Personnes âgées

Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité d'actionner ces poignées, la commande de freins est transférée à un deuxième accompagnateur marchant à proximité de la commande de séparation.

Prévision future : évolution du produit vers une charrette pour enfants et vacances en famille.





Situation après que le passager ait actionné la commande de séparation de sécurité.
Le véhicule s'arrête automatiquement sous l'effet de la commande automatique de freinage

Une équipe solidaire

Dans un esprit de solidarité, passager, petit animal et accompagnateur vont découvrir le plaisir d'être simplement ensemble sur de beaux chemins. Les élans de tendresse envers la « grosse peluche » renforcent le lien affectif de cette belle équipée.

Quand on parle d'accompagnateur, il s'agit d'une personne librement choisie par le passager (conjoint, parent, ami). Quel bonheur de repartir ensemble, sur des chemins d'où l'accident ou la maladie nous avaient chassés !

Le passager

La personne à mobilité réduite participe activement à la randonnée. En effet, elle doit freiner dans les descentes pour soulager le petit animal et veiller à aborder les zones délicates à vitesse plus lente. Elle peut également, si elle le juge nécessaire, actionner la manette de séparation. Sa collaboration, son attention et son activité au cours de la randonnée sont donc essentielles pour le groupe.

L'âne

L'âne est un animal doux, affectueux, intelligent et courageux. D'un caractère paisible, il adopte naturellement un comportement de protection avec les personnes en situation de faiblesse (enfants ou handicapés). Il est donc sécurisant et on peut lui confier une personne dans un véhicule adapté.

Le poney ou le petit cheval

La Randoline fonctionne parfaitement quand elle est tractée par un poney ou un cheval. La taille de l'animal ne doit pas dépasser 1.50 m au garrot, afin que soient respectées les spécificités de traction de la Randoline. L'accompagnant guide le poney ou le cheval avec une longe ou au licol. Si l'animal est habitué à tracter, il n'aura aucun problème à adopter la Randoline. Contrairement à l'âne, il est nécessaire d'être en capacité de faire preuve d'une certaine autorité sur l'animal, afin de canaliser son énergie.

L'accompagnateur

Son rôle est de tenir l'animal à la longe et de le guider vers le cheminement le plus conforme car le celui-ci va choisir le tracé le plus facile. Il surveille les zones délicates (dévers, cailloux, racines, arbres) et attire l'attention du passager sur ces obstacles.

Une formation préalable

L'accompagnateur et le passager suivent une petite initiation au cours de laquelle ils apprennent la conduite de l'âne, du poney ou du petit cheval, et l'utilisation de la Randoline. Ils expérimentent ainsi l'équipage et ses limites sous l'œil attentif du formateur.

Le type de chemin

La Randoline est conçue pour aller sur tous types de chemins à la condition que les dévers soient raisonnables. Le travail d'un ânier et d'un centre équestre louant des véhicules aux PMR est de vérifier chaque année l'état du chemin et d'envoyer ses clients sur des itinéraires sécurisés.

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR 65) qui part du Puy-en-Velay est l'un des plus adaptés. En effet, sentier de randonnée le plus parcouru de France et d'Espagne, il est bien équipé en gîtes d'étape, hôtels, chambres d'hôtes, dont un bon nombre possède au moins une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, 80% de son parcours est carrossable pour la Randoline. L'image de rêve et de liberté qui se dégage de cet itinéraire historique participera au succès de la Randoline.

Mais il existe d'autres grands chemins de randonnée :

- Chemin Stevenson car bien organisé et pourvu en âniers
- Chemins du Mont Saint Michel
- Canaux et chemins de halage (sous réserve de l'autorisation VNF)

Sans oublier les milliers de kilomètres de chemins forestiers et de chemins de campagne où randonnent déjà des petits ânes bâtés.

Les points de départ

C'est un lieu qui réunit un gîte adapté aux personnes à mobilité réduite, la location de véhicules et d'ânes. Lieu de formation préalable, il opère sur un territoire reconnu et praticable pour la Randoline.



Les mots-clés du projet

Liberté

De nombreux chemins de randonnée deviennent désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de difficulté de passage, il existe toujours la solution d'emprunter une petite route voisine.

Simplicité

Le harnachement du petit animal et l'accrochage du véhicule sont d'un usage simple et facile. Nul besoin d'avoir de notion d'attelage.

Sécurité

Le système de freinage et le dispositif de séparation d'urgence offrent, avec l'arceau et le harnais, une grande sécurité au passager.

Une initiation de quelques heures à la conduite de l'animal et à l'utilisation de la Randoline, suivie par le passager et l'accompagnateur, participe à sécuriser la randonnée.

Autonomie

Le passager et l'accompagnateur partent seuls sur le chemin de randonnée, avec leurs bagages, et s'arrêtent le soir dans des gîtes, hôtels ou chambres d'hôtes possédant une chambre adaptée aux PMR. Mais rien ne les empêche de partir en groupe ou en famille.

Les acheteurs potentiels du véhicule

Âniers professionnels et centres équestres

- Loueurs d'ânes de randonnée (il en existe 330 en France)
- Centres équestres (il en existe 5 500 en France)
- Centres de départ sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle

Structures privées

- Chambres d'hôtes, hôtels, gîtes d'étape ayant des chambres adaptées PMR

Structures pour les personnes handicapées

- Associations PMR
- Centres de rééducation fonctionnelle
- Instituts Médicaux Educatifs (IME)
- Centres d'équithérapie ou d'asinothérapie
- Organismes de randonnées en Fauteuil Tout Terrain (FTT)
- Centres de vacances pour PMR
- Organismes de randonnée pour PMR

Ces structures peuvent signer un contrat de partenariat avec un ânier ou un centre équestre, qui prendra soin de la Randoline et fournira un animal.

Centres de vacances

- Center Parks, Club Méditerranée, VVF, Nouvelles Frontières

Comités d'entreprise

Achat par les comités d'entreprise de véhicules, avec mise à disposition chez un ânier professionnel ou un centre équestre à destination des salariés handicapés de l'entreprise.

Pour joindre l'équipe Randoline : www.randoline.com